

Tout le temps que nous avons été dans ce département, nous n'avons été témoin que de louanges à l'égard des exposants pour le fini des lainages et des toiles de différentes espèces et de différents patrons. Les étoffes simples et croisées ont été très appréciées. Ce que nous en entendions dire par les dames, nous a donné l'idée d'acheter pour nous-même de quoi faire un habillement en étoffe croisée. Le choix à faire était difficile, car toutes les étoffes croisées étaient également belles; mais nous avons donné notre choix à celle qui reçut le troisième prix, car le patron s'allait plus à la mode du jour: d'ice qu'à notre âge nous avions encore un goût prononcé pour les modes d'est peu trouvable, mais enfin c'est une habitude que l'on contracte un peu malgré soi. Le plus difficile a été de trouver le propriétaire qui a retardé à vouloir réclamer sa marchandise. Nous avons fait le marché, et certes nous n'avons pas été trompé, puisqu'il nous aurions pu revendre cette étoffe le double de ce que nous l'avions payé. A St. Joseph de la Beauce, d'où nous écrivons ces lignes, les cultivateurs de l'endroit avaient peine à croire que cette étoffe avait été fabriquée à la maison d'un cultivateur: La dame du propriétaire de la maison de pension où nous sommes logés, qui est une femme industrielle, puisqu'elle nous voyons dans un coin de la maison un métier à confectionner les étoffes, nous fit promettre de lui envoyer un échantillon de l'étoffe que nous avions achetée à l'exhibition afin d'essayer à en faire une semblable.

La société d'agriculture du comté de Kamouraska doit être fière d'avoir eu l'idée d'encourager l'industrie des étoffes, toiles et lainages de toutes espèces en accordant des prix afin d'exciter l'émulation des femmes qui ont le bon esprit de se livrer à cette industrie, et nous espérons qu'elle continuera dans cette voie et que le nombre des exposants sera de plus en plus nombreux chaque année.

Les entrées pour grains de toutes espèces étaient nombreuses. C'est une amélioration très-importante que de viser à se procurer des grains de semences bien nettoyés. Les échantillons que nous avons vus étaient tellement nets, le grain bien mûr et bien nourri; que les exposants pouvaient se promettre en recevoir un haut prix s'il était mis en vente pour grains de semence.

Les exposants pour le beurre étaient en petit nombre. Il est pourtant bien important de ne pas négliger cette branche d'industrie.

Voici la liste des prix accordés:

Etalons de 4 à 12 ans.—1er prix, Gaspard Robichaud, St. Denis; 2e, Hubert Pelletier, St. Paschal; 3e, Thadée Beaulieu, St. Jérôme.

Meilleur jument avec poulain.—1er prix, Cyprien Dionne, Rivière Ouelle; 2e, François Landry, Kamouraska; 3e, Cyriaque Lavoie, St. Denis; 4e, Hyppolite Paradis, fils, St. André.

Poulains de 3 ans.—1er prix, Cyprien Dionne; 2e, Prudent Picard, Rivière Ouelle.

Poulains de 2 ans.—1er prix, George Richard, St. Paschal; 2e, Odilon Robichaud, St. Denis.

Poulains de lait.—1er prix, Cyprien Dion; 2e, François Landry; 3e, Cyriaque Lavoie, St. Denis; 4e, Hyppolite Paradis, St. André.

Poulaches de 3 ans.—1er prix, Odilon Robichaud; 2e, Didier Paradis, St. André; 3e, Pierre Laplante, Ste Hélène; 4e, Hyacinthe Soucy, St. André.

Poulaches de 2 ans.—1er prix, François Landry; 2e, Pierre Couturier fils, Ste Hélène; 3e, Raphaël St. Pierre, Ste Hélène; 4e, Révérend Messire C. Roy, St. Alexandre.

Poulaches de 1 an.—1er prix, Alexis Richard, St. Paschal; 2e, Thomas Lévesque, St. Paschal; 3e, Raphaël St. Pierre; 4e, Alfred Marquis, St. André.

Poulaches de 1 an.—1er prix, Cyprien Dionne; 2e, Pierre Laplante; 3e, Benoît Dechêne, St. Alexandre; 4e, Odilon Robichaud.

Bêtes à cornes: Vaches de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Cyprien Dionne; 2e, Alfred Marquis; 3e, Révérend Messire C. Roy; 4e, Louis Desjardins; 5e, Hyppolite Paradis, fils.

Genisses de 2 ans.—1er prix, Hyppolite Paradis, père; 2e, Alfred Marquis; 3e, Didier Paradis; 4e, Laurent Michaud, Kamouraska; 5e, François Landry.

Genisses de 1 an.—1er prix, Louis Desjardins; 2e, Alfred Marquis; 3e, Didier Paradis; 4e, Charles Ouellet, Kamouraska; 5e, Hubert Pelletier, fils, St. Paschal.

Veaux de lait (Tancoaux).—1er prix, Hon. Elzéar Dionne, Ste Anne; 2e, François Landry; 3e, Alfred Marquis; 4e, George Richard, St. Paschal; 5e, Hyppolite Paradis, fils.

Veaux de lait (Genisses).—1er prix, Benoît Dechêne; 2e, George Richard; 3e, Hyppolite Paradis, fils; 4e, Syfried Dumont, St. André.

Cochons: Verrats de 1 an et au-dessus.—1er prix, Benoît Dechêne; 2e, Cyprien Dionne; 3e, Eusèbe Gagnon, Rivière Ouelle; 4e, Syfried Dumont.

Truies avec portée.—1er prix, Damase Soucy, St. Alexandre; 2e, François Landry; 3e, Benoît Dechêne; 4e, Hyacinthe Soucy.

Moutons: Béliers.—1er prix, Hyppolite Paradis, fils; 2e, Hyppolite Paradis, père; 3e, Laurent Michaud, Kamouraska; 4e, Alfred Marquis.

Brebis.—1er prix, Hyppolite Paradis, père; 2e, Louis Desjardins; 3e, Gaspard Robichaud, St. Denis; 4e, Didier Paradis.

Agnaux.—1er prix, Benoît Dechêne; 2e, Didier Paradis; 3e, Régent Fortin; 4e, Odilon Robichaud, St. Denis.

Industrie: Beurre.—1er prix, François Pelletier, St. Alexandre; 2e, Alfred Marquis; 3e, François Landry; 4e, Eusèbe Gagnon.

Graine de mil.—1er prix, Hubert Pelletier; 2e, Thadée Gagnon. Rivière Ouelle; 3e, Alexis Richard, St. Paschal.

Blé.—1er prix, Alexis Richard, St. Paschal; 2e, Eusèbe Gagnon; 3e, Thadée Beaulieu, St. Paschal.

Seigle.—1er prix, Honoré Dubé, St. Denis; 2e, Eusèbe Gagnon; 3e, Thadée Gagnon.

Pois.—1er prix, Laurent Michaud, Kamouraska; 2e, Nicolas Beaupré, St. Alexandre; 3e, Thadée Gagnon.

Acaine.—1er prix, Thadée Beaulieu; 2e, Thadée Gagnon; 3e, Eusèbe Gagnon.

Orge.—1er prix, Antoine Guy, Rivière Ouelle; 2e, François Landry; 3e, Thadée Beaulieu.

Etoffes croisées foulées.—1er prix, Hubert Pelletier; 2e, Raphaël St. Pierre, Ste Hélène; 3e, Hyacinthe Soucy.

Petite étoffe pure laine.—1er prix, Damase Soucy, St. Alexandre; 2e, Xavier Nadeau, St. Alexandre; 3e, François Pelletier, St. Alexandre.

Flanelle pure laine.—1er prix, Louis Desjardins; 2e, Zoël Michaud, St. Alexandre; 3e, Benoît Dechêne.

Toile.—1er prix, Joseph Dancosse, St. Paschal; 2e, Thadée Gagnon; 3e, André Ouellet, St. Alexandre; 4e, Joseph Dionne, St. Paschal.

Couvre-pieds tout laine.—1er prix, Benoît Dechêne; 2e, Jean Bte Moreau, Kamouraska.

Couvre-pieds coton ou laine et coton.—1er prix, Joseph Dancosse; 2e, Joseph Sirois, Ste Anne; 3e, Benoît Dechêne.

Couvre-pieds en laine.—1er prix, Louis Desjardins; 2e, Joseph Dionne; 3e, Cyriaque Lavoie, St. Denis.

Bas en laine.—1er prix, Louis Desjardins; 2e, Joseph Dionne; 3e, Joseph Dancosse; 4e, Benoît Dechêne.

Grands châles en laine.—1er prix, Antoine Desjardins, Kamouraska; 2e, Joseph Sirois, Ste Anne; 3e, Joseph Dionne.

Petits châles en laine.—1er prix, Antoine Desjardins; 2e, Joseph Dancosse; 3e, André Ouellet.

Petite étoffe légère.—1er prix, Benoît Dechêne; 2e, Joseph Dancosse; 3e, Thadée Gagnon.

Tabac en feuille.—1er prix, George Richard; 2e, Laurent Michaud, Kamouraska; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska.

Temps pendant lequel une vache doit donner son lait.

La durée pendant laquelle une vache doit donner son lait dépend entièrement de l'animal, ses qualités lactières, et la quantité de même que la qualité de la nourriture qui lui est fournie. Quelques vaches donneront leur lait sans interruption tout le cours de l'année, tandis que d'autres demanderont à être tarées de leur lait pendant plusieurs mois. En règle générale, il est mieux de ne laisser tarir une vache que quatre à six semaines avant le vêlage, afin de lui permettre de gagner de la chair et obtenir par là plus de force pour la saison de l'été. Cet arrêt ne sera certainement pas un sujet de perte, car on en obtiendrait une plus grande quantité de lait et un lait bien plus riche en crème.